

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 5

Artikel: L'artillerie 1995 peut-elle remplir sa mission?
Autor: Planta, Christophe de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'artillerie 1995 peut-elle remplir sa mission ?

Par le colonel Christophe de Planta¹

Avec cet article sur l'artillerie, nous poursuivons une présentation systématique des armes et des services que l'on trouve représentés dans les grands états-majors. Nous avons demandé aux chefs d'arme et de service du corps d'armée de campagne 1 de présenter d'une manière «journalistique» leur domaine de spécialité, en montrant si nécessaire comme les choses se présentent dans le secteur du premier corps. (réaction)

Avec ses effectifs fortement réduits, l'armée 95 doit être capable de réagir rapidement en s'adaptant sans cesse à l'évolution de la situation. La clé du succès est à rechercher avant tout dans l'engagement des brigades blindées, appuyées par le feu des armes lourdes, créant ainsi des efforts principaux au niveau de la conduite opérative.

L'artillerie est le moyen de feu le plus important. Elle est capable de transporter son feu avec rapidité à une grande distance et créer des concentrations de feu. Par la surprise, elle

peut harceler et anéantir un adversaire qui s'est introduit ou a été héliporté dans un secteur non occupé par nos troupes. Si l'artillerie est équipée en conséquence, elle joue un rôle primordial dans la défense dynamique.

Au niveau tactique supérieur (division et brigade) l'artillerie est l'arme de l'effort principal du combat par le feu, élément déterminant pour anéantir l'adversaire.

L'aviation, elle, se concentre sur le combat aérien et sur la protection de l'espace aérien. Elle n'est plus en mesure de fournir un appui au sol. C'est donc à l'artillerie d'agir dans l'avant-terrain devant notre défense et dans la profondeur. Cela exige en particulier de longues portées, des moyens adéquats à la détection des objectifs et à l'observation.

Missions et engagement de l'artillerie

Le Plan directeur de l'armée 95, au chiffre 565, précise: «Le feu des armes lourdes doit permettre d'affaiblir un adversaire qui pé-

nètre sur notre territoire et de briser l'élan de son attaque. A cet effet, il faut être en mesure de former et de déplacer rapidement l'application du feu. Les secteurs qui ne sont que faiblement ou pas occupés par des troupes combattantes devront également être battus par le feu et les contre-attaques mécanisées devront pouvoir bénéficier d'un appui de feu massif.»

Autrement dit, l'artillerie contribue au combat en amenant le feu nécessaire au moment voulu, à l'emplacement voulu et avec la puissance nécessaire. Il faut donc qu'elle soit mobile, rapide, précise et efficace, qu'elle dispose de grandes portées. Elle mène le combat par le feu.

Pour remplir sa mission, l'artillerie doit se soustraire à ses propres adversaires, soit les feux de contre-batterie, l'aviation, les hélicoptères de combat et les minages. Elle doit donc garantir un maximum de protection à son personnel et à ses matériels, elle doit être camouflée, prendre des positions de feu étendues et y rester un minimum de temps. La figure N° 1 schématise les secteurs à réservé pour un groupe d'ar-

¹Chef d'artillerie à l'état-major du corps d'armée de campagne 1.

tillerie dans un dispositif de Grande Unité. La figure N° 2 présente sous forme schématique l'articulation du champ de bataille du point de vue de l'artillerie.

Le combat d'ensemble par le feu est conduit par

– l'échelon opératif (niveau corps d'armée) dans la profondeur du dispositif et dans les secteurs non occupés. Le but est d'empêcher et de perturber les actions ennemis déjà dans leur première phase de préparation. Ces objectifs sont battus par l'artillerie de l'armée ou du corps d'armée. Dans tous les cas, le combat par le feu est à décider et à mener par le commandant de l'échelon correspondant (délégation faite au chef de l'artillerie du corps d'armée);

– l'échelon tactique supérieur, afin de créer des conditions favorables pour ses propres groupements de combat. Ces objectifs sont battus par l'artillerie du corps d'armée et des divi-



Radar de surveillance du sol et d'aide à l'artillerie (Photo Thomson-CSF).

sion de campagne. L'objectif primordial, ce sont les positions d'artillerie ennemie. Le combat par le feu est mené par le chef de l'artillerie du corps, respectivement de la division.

L'appui immédiat par le feu sert d'appui aux groupements de combat. Il est conduit au profit et pour

appuyer les actions de nos propres troupes de combat. C'est le tir interarmes qui correspond à la mission que l'artillerie a toujours connue. Le commandant tactique sera secondé par l'officier «Appui de feu», incorporé à l'état-major du régiment et du bataillon (poste nouveau).

De toutes les notions, quelque peu complexes de l'engagement de l'artillerie (diverses compétences, etc.), subsistent seules l'attribution du feu, la subordination du feu, la compétence de tir et la planification du combat par le feu.

La planification proprement dite des feux est devenue inutile par l'introduction, il y a quelques années, de l'ordinateur de calcul FARGO aux postes centraux de tir (PCT).

Position d'artillerie

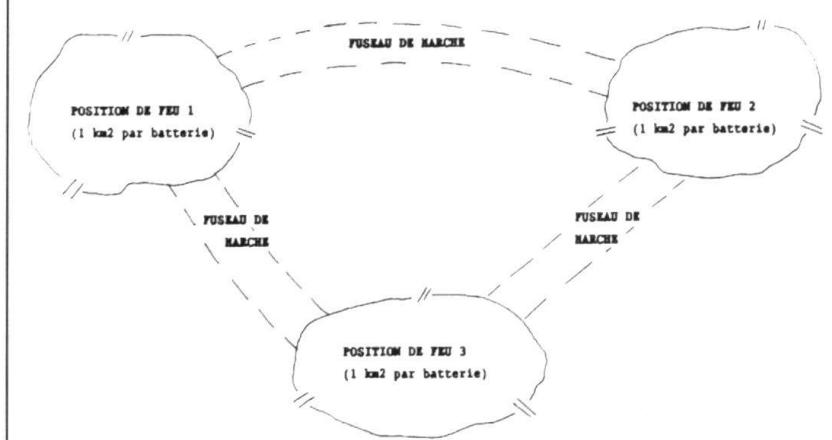


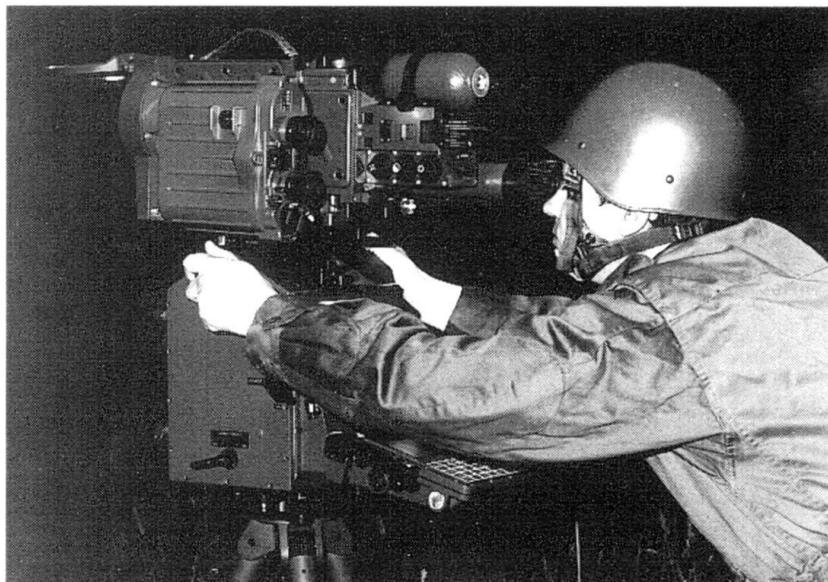
Figure N° 1.

Structure de l'artillerie du corps d'armée de campagne

L'artillerie du corps d'armée de campagne comprend:

- au niveau du corps d'armée, 1 régiment d'artillerie avec 2 groupes;
- au niveau des 2 divisions de campagne, 1 régiment d'artillerie avec chacun 3 groupes;
- au niveau de la brigade blindée, 1 groupe.

Cela représente donc 9 groupes à 18 pièces cha-



Télépointeur d'artillerie infrarouge portable (Photo Thomson-TRT).

Articulation - Missions - Objectifs

Armes	Portées	Echelon	Combat par le feu	Objectifs possibles
Lance-fusées (ATACMS)	jusqu'à 150-200 km	Armée CA	Echelon opératif Combat d'ensemble par le feu	Objectifs d'importance opérative (Combattre l'afflux de nouvelles troupes), forces de réserves, installations logistiques, positions d'artillerie à fusées, moyens de génie, installations de trm, installations de cdmt, PC
Lance-fusées multiples (LMRS)	25-30 km	div	Echelon tactique Combat d'ensemble par le feu à l'échelon tactique supérieur	Objectifs d'importance tactique (Combattre l'artillerie adverse) positions de lance-fusées mult., pos. DCA (fusées), pos hélicop. de combat, PC, unités de réserve, trp cbt (2 ^e échelon), positions d'artillerie
Artillerie Ob bl 15.5 (M109) Ob 10.5	4-8 km	grpt cbt rgt	Echelon grpt cbt Appui immédiat par le	Appuis de feu du groupement de combat positions d'artillerie, positions DCA systèmes de repérage, trp cbt (1 ^{er} échelon)

L A V D

Figure N° 2.

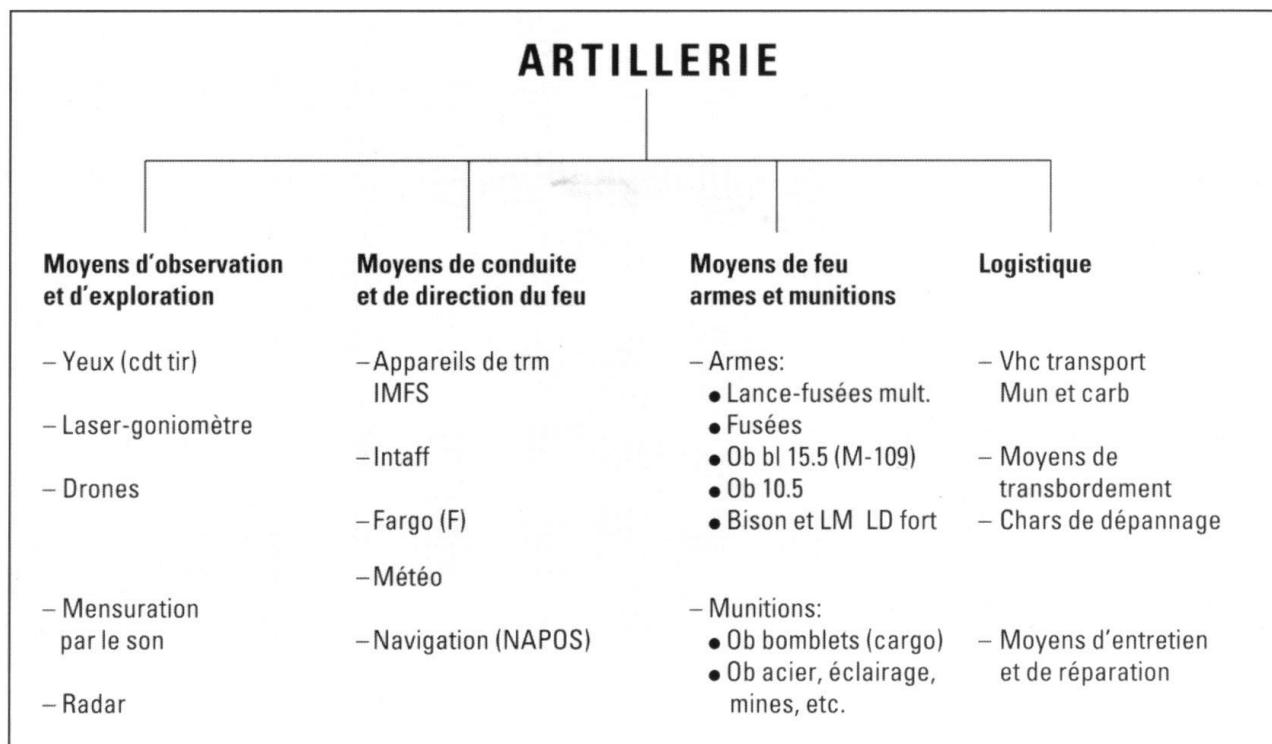


Figure 3.

cun, soit au total 162 obusiers blindés 15,5 M-109. Pour mémoire, au niveau de l'armée se trouve un régiment à 2 groupes d'obusiers blindés.

Compte tenu des portées, on constate que l'artillerie réservée à l'armée et aux corps d'armée ne peut être qu'une artillerie de renfort pour les brigades blindées ou les divisions de campagne.

Pour remplir les missions et les tâches qui lui sont dévolues, il faut absolument développer l'artillerie en un système d'arme comprenant les quatre composantes suivantes (figure 3):

- moyens d'observation et d'exploration;
- moyens de conduite et de direction du feu;

- moyens de feu (armes et munitions);
- logistique.

Développement des diverses composantes

Examinons si l'artillerie au 1^{er} janvier 1995 est conçue comme un système d'arme et, si non, que faut-il encore entreprendre, ne serait-ce que pour remplir les missions qui lui sont confiées?

Moyens d'observation et d'exploration

Des commandants de tir sont incorporés dans les batteries d'état-major des régiments d'artillerie pour le combat d'ensemble par le feu.

L'acquisition des drones, incorporés dans les troupes de l'aviation, est en cours. Ils sont indispensables à l'artillerie, ne serait-ce que pour déceler des objectifs rentables, en particulier l'artillerie adverse et pour observer le résultat de nos feux. Le drone serait à l'heure actuelle, pour l'artillerie, le seul moyen d'exploration et d'observation à longue distance.

Les appareils de repérage par le son sont en plein développement dans les armées étrangères et les radars de détection sont des appareils malheureusement très coûteux.

Moyens de conduite et de direction du feu

L'introduction du nouveau système de réseau in-

tégré de télécommunication militaire (RITM) est en cours, ainsi que l'acquisition de nouveaux appareils de transmission des générations SE 135, 235 et 435.

Le système INTAFF (Integriertes Artillerie Führungs- und Feuerleitsystem) est en phase d'essai et devrait pouvoir être introduit sous peu. Ce système permettrait:

- un engagement optimal des unités de feu disponibles pour combattre un objectif;
- une réalisation en temps voulu de la concentration de feux nécessaire;
- une amélioration de la vue d'ensemble de la situation, de l'état et de la disponibilité de l'artillerie de la Grande Unité;
- une accélération du déroulement des données d'ordre pour l'artillerie (par exemple, transmission de l'ordre de feu du commandant de tir directement à la pièce, en passant bien entendu par le calculateur des éléments).

La conduite et la direction des feux se fera au PC de la Grande Unité, par des officiers de l'état-major du régiment, sauf le chef d'artillerie et l'officier de transmission d'artillerie qui restent incorporés à l'état-major de la Grande Unité.

Tous les groupes sont pourvus du calculateur électronique des éléments de tir (FARGO), le programme d'introduction de FARGOF pour l'artillerie de forteresse vient de commencer. Le nouveau matériel des sec-

tions météo a été introduit récemment. L'équipement des obusiers blindés avec un système de navigation, fait partie du programme de «retrofitage» de l'obusier blindé 15.5 M-109.

Moyens de feu: armes et munitions

L'arme à notre disposition est l'obusier blindé 15.5 M-109 qui est une artillerie au niveau tactique convenant très bien à l'appui immédiat, mais pas au combat d'ensemble par le feu, en raison de ses portées limitées et de l'absence de moyens d'acquisition d'objectifs. L'artillerie opérative fait actuellement défaut et le combat opératif par le feu est illusoire.

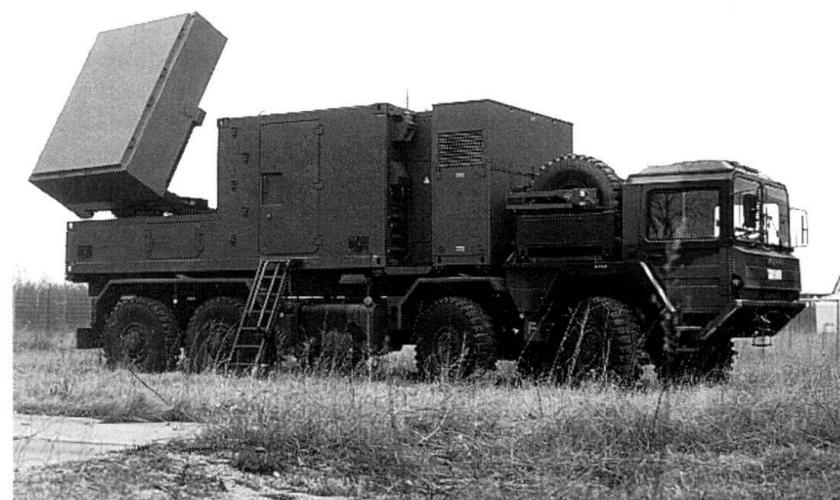
Dans le cadre du plan directeur, il est prévu de «retrofilter» (KAWEST) les obusiers blindés 15,5: augmentation de la portée à 25/28

km par un tube plus long et par de la munition appropriée, adjonction d'un instrument de navigation, amélioration du système électrique, amélioration de la protection de l'équipage et augmentation de la munition à bord.

C'est seulement vers l'an 2000 que l'on songe à l'acquisition d'une artillerie opérative, telle que le lance-fusées multiples, type LMRS, et des moyens d'acquisition d'objectifs.

Le LMRS ferait l'affaire, la comparaison parle d'elle-même: en une minute, un groupe d'obusiers blindés (18 pièces) tire 90 coups avec une efficacité au but de 5670 bomblets au but. De plus, pour le groupe d'obusiers blindés, il faut 144 hommes, pour les LMRS, 12 hommes.

Avec l'équipement d'un ATACMS, le LMRS tire jus-



COBRA: Counter Battery Radar/radar de contre-batterie, champ de bataille à état solide et antenne active (Photo Thomson-CSF).



Système radar de contre-batterie Northrop Grumman (Photo Northrop Grumman Corporation).

qu'à 150 km et devient ainsi l'arme au niveau armée et corps d'armée.

En ce qui concerne la munition, l'augmentation de la dotation en obus-cargo, l'introduction de têtes chercheuses et d'obus cargo avec mines antichars sont prévues pour les prochaines années. Des moyens de transbordement de munition dans le terrain sont à l'étude. La mobilité des groupes d'obusiers blindés est primordiale.

Conclusion

Pour que l'artillerie puisse remplir la mission qui lui est confiée, il est indispensable de pousser les projets en cours et ceux qui sont prévus. Il faut donc une volonté politique de doter l'artillerie d'un système qui lui permette de remplir sa mission du combat par le feu dans la profondeur, mission vitale pour les troupes combattantes des brigades blin-

dées et des divisions de combat.

Finalement, si l'on analyse ces projets, ils sont relativement peu coûteux en regard de l'efficacité obtenue. Un renvoi systématique de plusieurs années pourrait coûter cher en vies humaines, la protection par le feu ne pouvant se réaliser.

C. P.

nombreuses et plus mobiles, tout en s'appuyant pour l'essentiel sur les mêmes infrastructures et ouvrages que celles de l'«Aigle du Simplon».

Dans le cas stratégique de «sûreté opérative», la protection des transversales alpines devient une mission essentielle du fait de la place et de l'importance prises, en particulier ces dernières décennies, par les transversales alpines au cœur de l'Europe (augmentation des échanges). Ces artères vitales et

sensibles peuvent, dans le cadre d'une situation infra-guerrière, être gravement endommagées, entre autres, par des actions de type terroriste visant à déstabiliser le pays et à bloquer les «voies de circulation, de communication et de transport d'énergie» traversant la Suisse à travers le secteur alpin.

Il importe donc que, face à ces menaces d'un type nouveau et visant des objectifs pour beaucoup également nouveaux (centrales de télécommunication),

des mesures soient prises pour empêcher toute entorse sérieuse à la praticabilité et à la sécurité des transversales alpines. La protection des transversales alpines devient ainsi, à côté de la défense proprement dite de la frontière et du territoire national, l'une des missions les plus importantes des troupes de montagne en cette fin de XX^e siècle. Une mission qui s'inscrit dans cadre stratégique continental.

M. C.

«L'artillerie 95» - Rectificatif

Une ligne ayant sauté, un paragraphe de l'article du colonel de Planta, paru dans notre édition de mai et intitulé «L'artillerie 1995 peut-elle remplir sa mission?» était devenu incompréhensible.

Avec nos excuses, nous rétablissons le texte: «C'est seulement vers l'an 2000 que l'on songe [en Suisse] à l'acquisition d'une artillerie opérative (...). Le LMRS ferait l'affaire, la comparaison parle d'elle-même: en une minute, un groupe d'obusiers blindés (18 pièces) tire 90 coups avec une efficacité au but de 5670 bombes. Une section LMRS (4 pièces) tire 48 coups avec une efficacité au but de 30193 bombes.» (Réd.)



Un LMRS en position.